

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE DE SOCIO-ESTHETICIEN(NE) RNCP 37818



Former au métier de Socio-Esthéticien(ne) :

Accompagnement complémentaire de la prise en charge des patients ou usagers dans les parcours de soins et/ou de vie proposés par les structures sanitaires et sociales en collaboration avec les équipes pluridisciplinaires.

Formation certifiante : RNCP37818

Durée : 595 heures

Dates: voir le calendrier de formation

Tarif : 5 500 € (non assujetti à la TVA)

Formation professionnelle éligible au CPF et aux financements publics

Lieux : CHRU de Tours Bretonneau (37), structures sanitaires et sociales conventionnées CODES, L'Oréal Luxe (92) partenaire CODES.

Modalités :

présentiel et distanciel

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir les besoins de soins socio-esthétiques
- Prodiguer des soins Socio-Esthétiques adaptés aux personnes vulnérables accompagnées
- Intégrer les équipes pluridisciplinaires
- Conseiller les bénéficiaires sur les gestes d'hygiène et de soins, ainsi que sur les produits dermocosmétiques afin de prévenir et/ou atténuer les effets secondaires des traitements
- Animer des ateliers collectifs et participatifs
- Evaluer les bénéfices des actions Socio-Esthétiques dans le cadre d'une prise en charge
- Transmettre aux équipes les informations pertinentes suite aux interventions esthétiques qui permettent l'amélioration de la prise en charge globale

- Dossier de candidature à compléter sur notre site internet (choix du cursus : Formation certifiante ou VAE) sur: www.socio-esthetique.fr
- Entretien oral avec commission de recrutement en distanciel
- Bilan de positionnement en fonction des compétences acquises au cours du parcours professionnel du candidat établi par le CODES.

PUBLIC/PRÉREQUIS

- Être diplômé(e) de l'esthétique (l'outil esthétique est un des principaux supports que les socio-esthéticien(ne)s utilisent dans leurs interventions. La pratique de l'esthétique étant règlementée en France Loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, il est indispensable de détenir au minimum un CAP esthétique)
- Avoir une expérience professionnelle de l'esthétique de minimum 1 an pour être opérationnel(le) dans sa pratique (minimum 1607 heures)
- Proposer un projet professionnel en socio-esthétique cohérent avec la réalité du marché et ses contraintes,
- Démontrer une appétence pour le métier de socio-esthéticien(ne) (qui se détermine notamment grâce à une immersion et rencontre avec socio-esthéticien(ne) en activité)

DUREE

490 heures - Cours théoriques et pratiques

- 315 heures de cours théoriques et pratiques en présentiel,
- 35 heures de cours théoriques en distanciel (FAD) en visio-conférence par le dispositif Zoom,
- 2 périodes de 70 heures de Mises en Pratique Individualisée dans les secteurs, médical, médico-social et social.

105 heures - Stage fin de formation

105 heures de stage à réaliser en entreprise/structure

12 heures - Examens

12 heures d'évaluations et soutenance de fin de formation

14 heures - Tutorat

14 heures d'accompagnement personnalisé avec un tuteur
CODES

METHODES PEDAGOGIQUES

Méthodes interactives alternant :

- Cours théoriques
- Travaux pratiques,
- Simulations/jeux de rôle.
- Mises en situation professionnelle,
- Evaluations formatives,
- En présentiel et distanciel

Bloc de compétences 1 :

Elaborer et présenter un projet socio-esthétique en réponse aux besoins de la structure commanditaire

Cours théoriques et pratiques :

- La Méthodologie du projet Socio-Esthétique
- Les soins de support
- La cancérologie
- La pédiatrie et l'oncopédiatrie
- Les mécanismes de la douleur
- Les soins palliatifs
- La dermatologie
- La gérontologie
- La psychiatrie
- Les personnes en situation d'obésité
- Les aidants
- Les personnes déficientes visuelles
- La dépigmentation
- Le VIH
- Les personnes brûlées
- Le handicap
- Le pauci relationnel
- La grande précarité
- La réinsertion
- Les addictions
- Le milieu carcéral
- Les personnes victimes de violence

Bloc de compétences 2 :

Mener une intervention individuelle ou collective socio-esthétique dans le secteur médical, médico-social et social

Cours théoriques et pratiques :

- La posture professionnelle du (de la) Socio-Esthéticien(ne)
- L'intégration du (de la) professionnel(le) de la Socio-Esthétique dans l'équipe pluridisciplinaire
- Approche psychologique
- La gestion et la prévention du risque infectieux
- Législation dans la pratique Socio-Esthétique
- Intégrer la dimension interculturelle dans la pratique de la socio-esthétique
- Initiation conseil en image
- Initiation maquillage correcteur
- Initiation méditation pleine conscience
- Initiation au toucher relationnel/modelages
- Initiation techniques shiatsu
- Initiation aux techniques de relaxation
- Technique du modelage en vis-à-vis
- Technique de la mobilisation des mains
- Méthodologie de l'animation d'un atelier collectif
- Mises en pratique individualisées (MPI) en secteur médical
- Mises en pratique individualisées (MPI) en structure médico-sociale et sociale

Bloc de compétences 3 : Conduire l'analyse de la pratique et en garantir l'amélioration continue dans les structures commanditaires

Cours théoriques et pratiques :
Méthodologie des transmissions
Méthodologie du rapport d'activité
Préparation à l'après certification
Communiquer efficacement : présenter son métier de socio-esthéticien(ne)
Initiation aux réseaux sociaux

COUT ET FINANCEMENTS

Tarif : 5 500 € (non assujetti à la TVA)

Possibilités de prises en charge par les organismes de financement de la formation professionnelle continue.

ACCOMPAGNEMENT/TUTORAT

Un tuteur est attribué à chaque stagiaire. Le tutorat implique un minimum de 3 rendez-vous entre tuteur et tuteur(e) qui seront entérinés par les fiches de suivi.

L'accompagnement par le tuteur est individuel et personnalisé en fonction des besoins du stagiaire durant tout son cursus de formation.



60 intervenants assurent la formation et l'encadrement des stagiaires au CODES :



Praticiens hospitaliers,
Enseignants universitaires,
Cadres de santé,
Psychologues,
Cadres sociaux,
Socio-esthéticiennes expérimentées,
Formateurs professionnels.

Spécialistes dans leur domaine, ces professionnels dispensent **une formation actualisée** avec les évolutions et besoins du terrain.

A chaque module, un support de cours dématérialisé (clé USB) est remis à chaque élève, ainsi que divers documents annexes en fonction de la discipline.

Cours théoriques :

- Une salle de cours avec équipement audiovisuel, et matériels de simulation est mise à disposition au sein de CHRU de TOURS ainsi qu'un accès en distanciel pour la salle de cours.

Cours pratiques :

- Les stagiaires interviennent dans les divers services du CHRU de Tours ainsi que dans des structures conventionnées par le CODES pour les Mises en Pratiques Individualisées.
- Pour les activités et cours pratiques : une tunique blanche et produits dermocosmétiques validés pour les peaux fragilisées sont fournis par le CODES.
- Une bibliothèque regroupant des ouvrages utiles au suivi de la formation est à disposition des élèves dans les bureaux administratifs du CODES (au sein du CHRU Tours).

Pour les candidats(e)s en situation de handicap, Le CODES mobilise ses collaborateurs, ses locaux et ses outils pour adapter au maximum les moyens de la formation et accueillir, accompagner et former les personnes en situation de handicap.

Les lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Par ailleurs un référent handicap est identifié au sein du CODES.

Le référent handicap coordonne les actions menées pour faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap et leur réussite dans le parcours de formation. Il propose un accompagnement pour apporter des réponses personnalisées et adaptées à leur situation et à leur besoin. Il collabore avec les acteurs de l'accompagnement de l'apprenant dans son parcours de formation et vers l'emploi.

Contactez la référente handicap du CODES : Marie SAMOYEAU, 02 47 64 71 22, contact@socio-esthetique.fr

La certification est organisée en 3 blocs de compétences :

- **Bloc de compétences n°1** : Elaborer et présenter un projet socio-esthétique en réponse aux besoins de la structure commanditaire
- **Bloc de compétences n°2** : Mener une intervention individuelle ou collective socio-esthétique dans le secteur médical, médico-social et social
- **Bloc de compétences n°3** : Conduire l'analyse de la pratique et en garantir l'amélioration continue dans les structures commanditaires

Pour obtenir la certification, il faudra obligatoirement avoir validé l'intégralité des épreuves des 3 blocs de compétences :

BLOC DE COMPETENCES 1 : Elaborer et présenter un projet socio-esthétique en réponse aux besoins de la structure commanditaire

Evaluation 1 : Mises en situation professionnelle simulées sur les 3 secteurs d'intervention

Epreuve écrite sur table

Durée : 2h

Modalités d'évaluation : il est demandé au (à la) candidat(e) d'élaborer et de présenter un projet d'interventions socio-esthétiques adapté aux spécificités du secteur d'intervention et aux demandes de prises en charge exposées par l'équipe pluridisciplinaire.

Le (la) candidat(e) devra :

- Décrire précisément les spécificités liées au secteur d'intervention, les problématiques liées aux personnes prises en charge dans la structure et leurs conséquences,
- Identifier son champ d'intervention
- Définir les propositions et les objectifs d'interventions en socio-esthétique préconisées pour accompagner la ou les bénéficiaires.

BLOC DE COMPETENCES 2 :

Mener une intervention individuelle ou collective socio-esthétique dans le secteur médical, médico-social et social

Evaluation 2 : Mises en situation professionnelle réelles ou simulées dans les 3 secteurs d'intervention

Epreuves pratiques en structures conventionnées CODES

Soin individuel : Durée : 2h

Modalités d'évaluation : Il est demandé au (à le) candidat(e) de réaliser une intervention individuelle socio-esthétique adaptée aux spécificités du secteur d'intervention et aux demandes de prises en charge exposées par l'équipe pluridisciplinaire.

Le (la) candidat(e) devra démontrer ses capacités :

- à s'intégrer à l'équipe pluridisciplinaire
- à prendre en compte les spécificités du service,
- à entrer en relation avec le bénéficiaire pris en charge, en adaptant sa posture, son savoir-être, son savoir-faire,
- à organiser son temps et son intervention de façon optimale,
- à apporter des réponses adaptées aux problématiques soulevées par le bénéficiaire pris en charge,
- à respecter les règles d'hygiène, de confidentialité et de déontologie
- à s'adapter aux contraintes de l'environnement
- à mesurer les impacts et les ressentis de l'intervention auprès du bénéficiaire accompagné.

Evaluation 3 : Mises en situation professionnelle réelles ou simulées dans les 3 secteurs d'intervention

Atelier collectif : Durée : 2h

Modalités d'évaluation : Il est demandé au (à le) candidat(e) d'animer un groupe de bénéficiaires lors d'un atelier collectif. L'animation devra être adaptée aux spécificités du secteur d'intervention et aux demandes de prises en charge exposées par l'équipe pluridisciplinaire.

Le (la) candidat(e) devra démontrer ses capacités :

- à organiser son temps,
- à gérer un groupe de manière participative et interactive,
- à adapter sa posture, son savoir-être et son savoir-faire,
- à gérer les règles d'hygiène
- à s'assurer auprès des bénéficiaires des impacts de l'intervention collective.

BLOC DE COMPETENCES 3 : Conduire l'analyse de la pratique et en garantir l'amélioration continue dans les structures commanditaires

Evaluation 4 : Mises en situation professionnelle réelles dans les 3 secteurs d'intervention

Production écrite.

Transmissions : Durée : 1h

Modalités d'évaluation : Il est demandé au (à la) candidat(e) d'effectuer des transmissions pertinentes, sur la base des informations collectées lors des interventions individuelles et collectives (en MPI évaluation 2 et 3), destinées à l'équipe pluridisciplinaire, en vue d'améliorer l'accompagnement global du (des) bénéficiaires.

Le (la) candidat(e) devra démontrer ses capacités :

- à analyser les informations pertinentes à transmettre à l'équipe pluridisciplinaire à l'issue de la prise en charge socio-esthétique,
- à respecter les règles de déontologie et du secret professionnel,
- à établir un bilan de l'accompagnement effectué et à préconiser des améliorations pour les interventions futures.

Evaluation 5 : Mises en situation professionnelle simulées dans les 3 secteurs d'intervention

Bilan d'activités : Durée 3h

Modalités d'évaluation : Il est demandé au (à la) candidat(e) de rédiger un bilan des interventions socio-esthétiques réalisées au sein de la structure médico-social ou sociale.

Le (la) candidat(e) devra démontrer ses capacités :

- à rédiger un bilan quantitatif et qualitatif de ses interventions
- à proposer des préconisations pertinentes en vue de l'amélioration de la pratique socio-esthétique et de la prise en charge globale.

Chacun des blocs de compétences peut être validé de manière autonome (formation globale et VAE).

A l'issue des épreuves de chacun des blocs, le(la) candidat(e) devra soutenir devant le jury de certification une présentation orale : démontrant ses capacités d'analyse de son parcours de formation, des expériences professionnelles vécues et des compétences acquises, des capacités de promotion de la Socio-Esthétique, d'organisation en termes de recherche de vacations et d'emploi.

Au terme de cette soutenance, le jury de certification se réunit et vérifie que le (la) candidat(e) satisfait à l'ensemble des critères pour l'obtention de la certification.

Le CODES est l'**unique organisme associatif** en France à délivrer le **Titre RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) de « Socio-Esthéticien(ne) » (Titre niveau IV)** après validation de l'ensemble des épreuves.

